

L'entretien professionnel

Répondez à l'obligation légale et faites-en un outil au service de l'entreprise

Toutes les entreprises, quel que soit leur effectif, et tous les salariés de l'entreprise sont concernés par l'entretien professionnel. Son objectif est de faire le point sur les compétences du salarié, sur son évolution professionnelle, sur ses besoins en qualification.



Objectif général

Se préparer à la mise en place opérationnelle des entretiens professionnels :

- Appréhender le cadre légal de l'entretien professionnel,
- Organiser la mise en place opérationnelle des entretiens au sein de l'entreprise ainsi que leur suivi,
- Conduire les entretiens.

Public

Toute personne qui pilote et/ou conduit les entretiens professionnels.

Pré-requis

Etre acteur de la politique de développement des ressources humaines de la structure.

Contenu

Le cadre légal de l'entretien professionnel

- Historique, réformes
- Les objectifs de l'entretien professionnel
- Les différents dispositifs de la formation professionnelle continue : CPF, bilan de compétences, VAE, CEP...
- Le bilan à 6 ans

La conduite de l'entretien

- Démarrer l'entretien, poser le cadre
- Ecouter : questionnement, reformulation et silence
- L'entretien en temps de crise

La mise en place des entretiens

- L'identification des acteurs
- Les documents et informations nécessaires à la préparation de l'entretien.
- La planification des entretiens

Le suivi des entretiens professionnels

- La traçabilité et les réponses apportées aux salariés.
- Le plan de développement des compétences et son financement

Méthodes et moyens pédagogiques

- Questionnaire pré-formation pour recueillir les attentes individuelles et d'identifier le profil des participants.
- Apports théoriques et remise d'un support.
- Exercices et mises en situation
- Partage d'expériences et échanges de pratique.

Intervenante

Catherine GUILLEMOT Formatrice, Coach,
Consultante en ingénierie de formation

Dates, horaires et lieu

18 février 2022 de 9 à 17 heures.

7 heures

Val-de-Reuil, Parc hôtelier des Clouets

Coût

340 € TTC par participant. Frais de restauration
compris (Exonération de TVA, art 261-4-4 du CGI)